

Décision du Bureau
en vertu de la délibération du 23 septembre 2020
relative aux délégations de compétences
Décision n°2024-02

COMMUNICATION : ACCOMPAGNEMENT TACT

Dans le cadre du contexte actuel compliqué du SMICTOM du Pays de Fougères, du fait des nouveaux circuits de collecte, de la mise en place de la redevance incitative et de la situation financière de la structure, Monsieur Vincent OSMONT, Directeur Général des Services, démontre la nécessité de mettre en place une démarche de concertation et de communication en appui de professionnels spécialisé, l'Agence TACT.

Monsieur OSMONT expose les enjeux de la demande du SMICTOM du Pays de Fougères :

• **AMÉLIORER ET CONFORTER LE PORTAGE POLITIQUE DE L'ENSEMBLE DU PROJET :**

La sensibilité du projet de redevance incitative, tant dans ses modalités concrètes de collecte que de traduction tarifaire, nécessite un portage politique solide. Il est indispensable que le projet soit partagé, à la fois avec les élus du SMICTOM, les intercommunalités membres et, en conséquence, avec les communes.

Cela implique la refonte, la réactivation, voire l'élargissement, de la gouvernance du projet. Cela nécessite aussi un travail collégial sur le financement de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique et ses conséquences pour les collectivités et les usagers.

• **JUSTIFIER LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE :**

La légitimité du SMICTOM pour faire évoluer le coût du service peut être mise en cause à divers titres : réduction de la fréquence de collecte des déchets ménagers, défaillances dans la distribution des bacs individuels, image inégale parmi les usagers, nature de la redevance mal interprétée par les usagers, etc...

• **ASSURER LA PÉDAGOGIE :**

Il est nécessaire de partager les constats afin de faciliter la compréhension des enjeux par une approche synthétique, un niveau de langage accessible et une démarche graphique au service de l'appropriation des enjeux essentiels du projet. Ce souci pédagogique s'exprimera par des exigences de lisibilité, clarté et simplicité du discours qu'il soit visuel et/ou textuel. Il s'appuiera sur une mécanique claire qui consistera à poser la problématique pour donner la mesure des enjeux, puis d'exposer les objectifs.

Cela est d'autant plus important que la mise en œuvre de la redevance incitative a fait l'objet d'interprétations erronées jusqu'à présent, dans la lecture des factures fictives par exemple.

- **COORDONNER CETTE DÉMARCHE AVEC UNE VOLONTÉ DE PRÉVENTION :**

L'évolution de la grille tarifaire, en lien avec la mise en œuvre de la redevance incitative, doit s'articuler au mieux avec la politique de prévention des déchets. Il faut donner à voir l'inscription dans cette logique de prévention tant des nouvelles modalités de collecte que de l'évolution tarifaire, mais aussi des modalités de traitement. Il s'agit de valoriser l'ensemble de la politique du SMICTOM comme visant un objectif : celui de diminuer le volume de déchets et d'améliorer le cadre de vie de chacun.

- **PASSER PAR LA PRESSE :**

Les articles de presse concernant le SMICTOM Pays de Fougères dont TACT a pu prendre connaissance sont assez peu pédagogiques : ils reprennent certainement les éléments de langage fournis par le SMICTOM sans démontrer une connaissance des enjeux sur le traitement des déchets. Le sujet ne semble, par exemple, pas mis en lien avec les évolutions réglementaires, les enjeux environnementaux, etc. Un travail est à anticiper de ce fait là pour que chacun puisse bien comprendre la justification de la hausse.

Il détaille la proposition d'accompagnement de l'Agence TACT :

- **APPROPRIATION DU DOSSIER ET DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE CONCERTATION :**

- Une analyse des matériaux fournis par le SMICTOM du Pays de Fougères ;
- Une brève recherche documentaire : revue de presse sur l'historique des projets sensibles localement, données administratives et politiques ;
- Des entretiens individuels avec quelques acteurs clés.

- **RÉDACTION D'UNE NOTE D'ANALYSE**

- **RÉDACTION D'UN STRATEGIE DE COMMUNICATION**

Il présente les différents appuis nécessaires :

- **L'APPUI À LA CONCERTATION**

L'objectif sera de constituer un noyau solide d'élus pour suivre le projet, de les faire monter en compétence, afin qu'ils soient capables de répondre aux questions et potentielles inquiétudes de la population.

- **L'APPUI À LA COMMUNICATION**

Un appui et un regard extérieur sur les différents outils de communication mis en place par le syndicat.

L'agence Tact s'attachera à être force de proposition et le cas échéant proposer les messages clés à faire passer, de nouvelles rédactions. Au-delà, l'agence Tact assurera un suivi conseil en continu.

De plus, il décrit les outils essentiels à cet accompagnement :

- Un argumentaire projet
- Un dossier de presse
- 2 communiqués de presse

Il présente le chiffrage de l'accompagnement par l'Agence TACT :

Libellé	Jour consultant 950	Jour consultant réfèrent 1200	Montant HT
1 - Prise en main et définition de la stratégie de concertation			6 800,00 €
Prise en main et étude dossier	0,5		475,00 €
Entretiens individuels (5u)	1	1	2 150,00 €
Note d'analyse	1	0,5	1 550,00 €
Définition de la stratégie de concertation	1	0,5	1 550,00 €
Réunion de restitution	0,5	0,5	1 075,00 €
2- Appui à la concertation (exemples d'actions) (HYPOTHESES)			8 100,00 €
Comité de suivi n°1			2 737,50 €
Constitution du comité	0,5		475,00 €
Invitations et relances	0,25		237,50 €
Préparation PPT et supports	0,5		475,00 €
Animation	0,5	0,5	1 075,00 €
Compte rendu	0,5		475,00 €
Comité de suivi n°2			2 262,50 €
Invitations et relances	0,25		237,50 €
Préparation PPT et supports	0,5		475,00 €
Animation	0,5	0,5	1 075,00 €
Compte rendu	0,5		475,00 €
Focus group sensibilisation (transmission de l'argumentaire et des enjeux)			3 100,00 €
Conception et préparation des supports	1	0,5	1 550,00 €
Animation	0,5	0,5	1 075,00 €
Compte-rendu	0,5		475,00 €
2- Définition du plan de communication (OPTION)			1 550,00 €
Définition de la stratégie	1	0,5	1 550,00 €
3- Outils essentiels à l'accompagnement			6 912,50 €
Matrice argumentaire présentation projet sous forme FAQ			2 025,00 €
Elaboration d'une trame	0,5	0	475,00 €
Elaboration des contenus	0,5	0,5	1 075,00 €
Aller retour relecture validation	0,5	0	475,00 €
Conférence de presse (OPTION)			3 450,00 €
Constitution du dossier de presse	1,5	0	1 425,00 €
Liste de presse	0,25	0	237,50 €
Invitations et relances	0,25	0	237,50 €
Préparation et co-animation	1	0,5	1 550,00 €
Communiqués de presse (sur la base de 2 communiqués) (OPTION)			1 437,50 €
Conception rédaction		1	1 200,00 €
Validation et envoi	0,25	0	237,50 €
Total HT			8 825,00 €
TVA (20%)			1 765,00 €
Total HT avec hypothèses et options			23 362,50 €
TVA (20%) avec hypothèses et options			4 672,50 €
Total TTC			10 590,00 €
Total TTC avec options			38 035,00 €

LE BUREAU, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE de valider le devis de l'Agence TACT pour les missions de base suivantes :

- Libellé 1. Prise en main et définition de la stratégie de concertation pour un montant de 6 800 € HT
- Libellé 3 Outils essentiels à l'accompagnement :
 - o Matrice argumentaire présentation projet sous forme de FAQ pour un montant de 2 025.00 € HT
 - o Conférence de presse (option) pour un montant de 2 500.00 € HT

AUTORISE le Président à signer tout document à cet effet ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 chapitre 011 "charges à caractère général".

Le 14 février 2024,
Le Président,

Serge BOUDET

